

Burkina Faso

2012

**Programme pour un Engagement Politique  
Pacifique des Jeunes**

**AGENDA  
DE LA  
JEUNESSE**



**Attentes et Propositions des Jeunes des Partis  
politiques et de la société civile pour une  
participation efficace à la vie démocratique**

Avec l'appui du National Democrat  
Institute (NDI Burkina)



## **Introduction**

***L'ensemble de la classe politique, les décideurs tant au niveau national que local sont unanimes sur le fait que la jeunesse constitue une couche importante de la société qui mérite qu'on lui accorde une attention particulière. Mais cette évidence ne semble pas se concrétiser efficacement et pertinemment dans les prises de position, les politiques et les programmes des principaux décideurs tant au niveau des partis politiques qu'à celui des gouvernants.***

***Les jeunes délégués de partis politiques et d'organisations de jeunesse de la société civile, réunis en colloque à Ouagadougou les 23 & 24 Octobre 2012, ont engagé des réflexions sur leur situation. Cette initiative est intervenue dans le cadre du programme « Opportunités pour un engagement politique pacifique des jeunes », mené par l'Institut National Démocrate pour les Affaires Internationales (NDI). Elle a été précédée par des consultations menées auprès des représentants de 12 partis politiques et 21 organisations de jeunesse à Bobo Dioulasso, Fada N'Gourma et Ouagadougou. Ces consultations ont abouti à l'identification des attentes et préoccupations des Jeunes par rapport à un certain nombre de domaines.***

***Les travaux du colloque ont permis aux délégués des organisations de jeunes et des partis politiques d'échanger et d'harmoniser leurs vues sur les axes de priorité suivants :***

- Jeunesse, Elections et affaires publiques ;**
- Jeunesse, Education, Formation et Emploi ;**

▪ ***Jeunesse et développement socio-économique.***

***Les points de convergence partagés par les deux cents délégués sont présentés dans le présent « Agenda de la Jeunesse ». Ce document contient les principales préoccupations soulevées par les jeunes ainsi que des propositions d'actions pour une participation citoyenne pacifique des jeunes.***

## **I- Les préoccupations des jeunes**

### **1- Sur le plan politique**

Quatre (04) préoccupations majeures ont été soulevées par les jeunes. Il s'agit de :

1. La faible participation des jeunes à la vie politique
2. La faible représentation des jeunes dans les instances dirigeantes des partis
3. La prise en compte insuffisante des préoccupations des jeunes dans les programmes de développement des partis politiques et dans les politiques publiques d'Etat
4. L'absence de cadre de rencontre et d'échanges fédérateur des jeunes des partis.

### **2- Sur les plans de l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes**

#### **Concernant l'éducation**

Les préoccupations des jeunes se résument aux aspects suivants :

1. Baisse générale du niveau de l'éducation.
2. Inadéquation des programmes nationaux d'enseignement et de formation par rapport aux besoins du marché de l'emploi.

3. Insuffisance des infrastructures éducatives sur toute l'étendue du territoire.
4. Difficulté pour les jeunes de s'informer et de s'orienter après les examens.
5. Faible culture civique et citoyenne en milieu jeune et son manque d'intérêt pour la chose publique.
6. Persistance des pesanteurs socioculturelles sur les filles dans la cellule familiale
7. Persistance des phénomènes de grossesses non désirées, de mariages forcés et précoces.
8. Faible connaissance des textes relatifs au harcèlement sexuel et à l'atteinte à la pudeur
9. Non respect de l'éthique et des valeurs morales dans les programmes diffusés par les médias.
10. Absence de programme éducatif dans les médias audiovisuels à l'endroit des jeunes.
11. Perte des bonnes valeurs et pratiques traditionnelles en milieu jeune.
12. Faible participation citoyenne des jeunes au niveau local.

### **Concernant la formation professionnelle et l'emploi des jeunes**

Sur ce volet, les préoccupations suivantes ont été retenues :

1. Insuffisance de l'offre et coût élevé des formations techniques et professionnelles

2. Accès difficile des jeunes aux informations relatives aux offres de formation, d'emploi et de stage sur tout le territoire
3. Très faible insertion en termes d'éducation, de formation professionnelle des jeunes en situation de handicap due à la faible application des textes en la matière
4. Faible capacité financière et technique des cellules de gestion des structures de jeunesse dans le cadre de la réalisation de leurs projets et activités
5. Faible impact des politiques sociales sur les jeunes du fait d'un faible suivi de ces services par les autorités compétentes
6. Absence de cadre d'échanges et de partage d'expérience entre les associations et mouvements de jeunes
7. Forte politisation de l'administration publique, ne favorisant pas l'accès équitable à l'emploi des jeunes.
8. Démission des filles dans leurs engagements politiques face à l'adversité
9. Absence de politique de création d'emploi de jeunes à long terme
10. Précarité de l'emploi des jeunes
11. Accès difficile des jeunes sans expérience professionnelle à l'emploi
12. Non valorisation des stages comme des expériences professionnelles

13. Problème d'insertion professionnelle des jeunes diplômés des écoles franco-arabes.

### **3. Sur le plan socio-économique**

A ce niveau, les principales préoccupations sont relatives aux aspects suivants :

1. Accès difficile des jeunes aux financements pour la création d'entreprise
2. Faible taux de remboursement des prêts accordés aux jeunes par les différents fonds
3. Accès difficile des entreprises de jeunes aux marchés
4. Forte pression fiscale sur les entreprises
5. Manque d'injection de fonds publics dans les entreprises en difficulté, afin d'assurer leur redressement en période de crise
6. Accès difficile des jeunes aux services de santé dû au coût élevé des prestations de ces services
7. Accès difficile des jeunes aux techniques et technologies agricoles ainsi qu'à la terre
8. méconnaissance des jeunes sur les opportunités d'entreprendre dans le domaine des énergies renouvelables
9. manque d'une culture d'entreprise en milieu jeune
10. Très faible insertion socioéconomique des jeunes en situation de handicap
11. Insuffisance des financements des actions en faveur des personnes en situation de handicap dans le politique genre.

12. Persistance du phénomène de la corruption
13. Développement de l'insécurité et du grand banditisme.

## **II- Propositions des jeunes**

Par delà les préoccupations soulevées, les participants ont tenu à formuler des propositions, dans l'optique d'actions concertées avec les parties prenantes pour un meilleur engagement des jeunes.

### **1. Au niveau politique**

Les jeunes font les propositions suivantes:

1. Sensibiliser et former les jeunes sur les questions politiques, de leadership, de fonctionnement des institutions et de bonne gouvernance
2. Créer des programmes et activités politiques à l'endroit des jeunes en dehors des périodes électorales
3. Assainir le climat du jeu politique pour rendre la politique plus attractive aux jeunes.
4. Favoriser les candidatures indépendantes à toutes élections en vue de stimuler l'engagement politique des jeunes et d'augmenter leur chance d'éligibilité.
5. Encourager et mettre en place des plans de carrières politiques pour les jeunes au sein de partis politiques.

6. Créer au niveau local des cadres d'échanges et de discussion entre les élus locaux et la jeunesse, autour des questions de politiques publiques.
7. Adopter un quota représentatif des jeunes au sein des organes dirigeants des partis politiques, aux postes nominatifs et sur les listes électorales.
8. Elaborer des programmes de société incluant les préoccupations des jeunes et veiller à leur réalisation effective.
9. Créer un cadre d'échanges et de concertation regroupant des jeunes des différents partis politiques actifs sur le plan national.

## **2. Au niveau de l'éducation et de la participation citoyenne**

Les jeunes formulent les propositions ci-après :

1. Adapter les programmes d'enseignement et de formation aux besoins du marché de l'emploi, afin d'optimiser l'employabilité des jeunes.
2. Améliorer la formation de base des enseignants du primaire en augmentant la durée de la formation à 3 ans.
3. Améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants pour les rendre plus performants.

4. Promouvoir l'insertion éducative, formative, et professionnelle et de travail décent des jeunes en situation de handicap en appliquant les textes en vigueur.
5. Encourager le traitement égal de la fille et du garçon au sein de la cellule familiale et casser les pesanteurs socioculturelles sur les filles à travers des campagnes de sensibilisation.
6. Renforcer la lutte contre le problème des grossesses non désirées et des mariages précoces et forcés.
7. Sensibiliser et informer les jeunes sur les textes relatifs au harcèlement sexuel et à l'atteinte à la pudeur.
8. Promouvoir le contrôle des médias pour une meilleure contribution au renforcement des valeurs et à l'éducation citoyenne des jeunes, particulièrement des filles.
9. Créer et diffuser des programmes éducatifs dans les médias audio-visuels à l'endroit des jeunes.
10. Mettre en valeur les traditions nationales pour en tirer de bonnes pratiques pour le développement harmonieux des jeunes.
11. Promouvoir l'information sur la participation citoyenne des jeunes dans les langues nationales.

12. Encourager les jeunes à s'engager dans les OSC, pour un meilleur éveil des consciences sur les réalités socioéconomiques et politiques du pays.
13. Impliquer plus efficacement les jeunes du secteur informel dans les actions à caractère citoyen.
14. Initier des projets à caractère communautaire pour renforcer la participation des jeunes au développement à la base et à la gestion locale.
15. Cultiver le civisme et la citoyenneté au sein de la jeunesse à travers des campagnes d'éducation et de sensibilisation.
16. Soutenir les cellules de gestion des structures de jeunesse par un appui technique et financier conséquent.

### **3. Au niveau de la formation et de l'emploi**

Les jeunes proposent de :

1. Accroître, diversifier et rendre accessibles les formations techniques et professionnelles dans toutes les régions.
2. Vulgariser les systèmes d'informations sur les offres de formation, d'emploi et de stage pour l'ensemble des jeunes.

3. Dépolitiser l'administration publique pour que les jeunes de toute conviction politique puissent y accéder plus facilement.
4. Rendre plus durables les projets et programmes de création d'emploi pour les jeunes.
5. Optimiser la capacité de l'Etat en ouvrant de nouveaux pôles économiques susceptibles de générer des emplois.
6. Promouvoir l'embauche des jeunes sans expérience à travers une politique de recrutement de jeunes diplômés.
7. Valoriser les stages comme expérience professionnelle dans les recrutements des jeunes dans les secteurs publics et privés.
8. Sensibiliser les écoles franco-arabes à reformer leur système éducatif afin de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés de ces structures.
9. Promouvoir l'emploi décent pour les jeunes et un système de formation continue, d'évaluation et de promotion adapté à leur plan de carrière.

#### **4. Au niveau de la vie socio-économique**

Les jeunes formulent les recommandations suivantes :

1. Multiplier, diversifier et renforcer les fonds d'appui à la création d'entreprise en faveur des jeunes.
2. Augmenter de façon considérable le montant des subventions et prêts accordés aux jeunes pour la création d'entreprise.
3. Alléger les conditions d'accès aux fonds destinés à l'entrepreneuriat des jeunes.
4. Décentraliser les structures de financement au niveau provincial afin d'en faciliter l'accès aux jeunes.
5. Prendre des mesures incitatives de remboursement des prêts accordés aux jeunes, par des mécanismes de suivi adaptés à la nature des investissements entrepris.
6. Réserver une partie des marchés publics aux entreprises des jeunes (aux capacités techniques et expériences limitées).
7. Alléger la pression fiscale sur les entreprises des jeunes, par des exonérations et d'autres mesures adaptées.
8. Assurer le suivi et l'accompagnement des entreprises industrielles des jeunes au-delà des 5 ans d'exonération fiscale.
9. Mettre en place un programme pour favoriser l'accès des jeunes aux techniques et technologies agricoles.
10. Faciliter l'accès à la terre (ainsi qu'aux titres y afférents) aux jeunes en vue de son exploitation dans le cadre de leurs initiatives.

11. Prendre des mesures incitatives en vue d'encourager les jeunes à entreprendre dans le domaine des énergies renouvelables.
12. Multiplier les formations des jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat.
13. Promouvoir l'insertion socioéconomique des jeunes en situation de handicap, à travers des actions et mesures adaptées.
14. Améliorer l'accès des jeunes aux services de santé à travers la gratuité des soins et une subvention à auteur de 70 % des ordonnances médicales.
15. Promouvoir la bonne gouvernance économique et la lutte contre la corruption à tous les niveaux.
16. Renforcer les moyens de lutte contre l'insécurité et le grand banditisme.

## **Conclusion**

***Cet Agenda de la jeunesse, entièrement conçu par les jeunes des partis politiques et des organisations citoyennes de jeunesse du Burkina Faso, est une plateforme qui vise à servir de cadre de référence en vue d'actions concertées en faveur de la jeunesse. Les problèmes identifiés et les approches de solution préconisées sont en phase avec les conceptions et perceptions que les jeunes se font de la société burkinabé aujourd'hui. Ils se sont fixés pour mission, dans les mois à venir de sensibiliser les responsables des partis politiques et les dirigeants aux niveaux local et national sur leurs priorités. Ils veulent également engager des actions au sein de leurs organisations respectives afin que leurs préoccupations soient prises en compte.***

***Les participants et bénéficiaires du programme tiennent à saluer l'engagement de différents acteurs et institutions dans cette démarche ; notamment :***

- ***Le NDI pour avoir initié ce programme très adapté aux besoins des jeunes,***
- ***Le Ministère des Droits Humains et de la Promotion civique,***
- ***Le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi,***

- *Le Ministère de la Promotion de la Femme,*
- *La Commission Electorale Nationale Indépendante,*
- *L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Burkina Faso,*
- *Et tout autre partenaire proche et lointain.*

*Fait Ouagadougou, le 24 Octobre 2012.*

### **LES PARTICIPANTS**

